



LE DÉPARTEMENT

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 26 juin 2023

### FINANCES : LE DÉPARTEMENT ATTEINT UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT HISTORIQUE

*L'Assemblée départementale s'est réunie sous la présidence de Marie-Pierre MOUTON, lundi 26 juin pour une séance consacrée notamment aux finances, avec le vote du Compte administratif 2022 et du Budget supplémentaire 2023.*

#### **2022 : Des finances impactées par le retour de l'inflation**

Le contexte géopolitique et le retour de l'inflation ont fortement impacté les finances départementales en 2022. La hausse des charges d'activité (+50 % pour l'énergie, +35 % pour le carburant), l'augmentation des dépenses de personnel, notamment suite à la revalorisation du point d'indice en vigueur à partir de juillet (environ 3,5M€ en année pleine), et la hausse des charges à caractère social ont entraîné un accroissement des dépenses de fonctionnement de 8,9 %, à **556 M€**. Les allocations individuelles de solidarité (RSA, PCH, APA) ont progressé de 3,5 % pour atteindre **160,4 M€**, tandis que les frais d'hébergement pour les personnes âgées, handicapées et les enfants ont augmenté de 5,3 %, pour atteindre **134,7 M€**. La croissance des dépenses de solidarité, toujours soutenue, reste au cœur des dépenses de fonctionnement du Département avec 68% de ces dépenses en 2022. Le Département a pu absorber les chocs financiers induits par le retour de l'inflation et poursuivre ses politiques grâce à une situation financière solide. Malgré la hausse structurelle de ses dépenses et des recettes incertaines, la collectivité a assumé son rôle de chef de file des solidarités avec une progression des contributions volontaires de 4,6 %, (1,8 M€ supplémentaires pour le Sdis, 800 000 € en plus dans le cadre du soutien exceptionnel aux collèges publics et privés et une augmentation de 1,7 M€ des crédits alloués dans le cadre du Fonds unique pour le logement et l'habitat.

#### **Une situation financière solide malgré un contexte inédit**

Cette hausse a toutefois été en partie atténuée par une augmentation des recettes de fonctionnement, à **672,6 M€** (+4,9 %), dont les reversements de TVA suite à la hausse des prix généralisée (130 M€, +9,7%) et l'augmentation des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) qui ont atteint le niveau record de 114,3 M€ (+4,3M€). Avec une épargne en baisse et des investissements en hausse, le recours à l'emprunt a été contenu à 15 M€, ce qui a conduit le Département à se ré-endetter de 1,1M€, pour un encours de dette de **71,4 M€**. La Drôme reste toutefois exemplaire en matière de gestion de la dette avec un endettement de **138 €** par habitant (environ trois fois moins que les Départements de la même strate).

#### **Un niveau d'investissement historiquement haut**

Les investissements ont augmenté en 2022, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive. Au total, **143,7 M€** ont été investis par le Département en 2022. Les investissements directs (travaux dans les collèges, sur les routes départementales, les Espaces naturels sensibles...) ont fortement progressé. Ils atteignent le niveau record de **108,3 M€**. Ce montant représente 209 € par habitant, contre 123 € en moyenne pour les Départements de la même strate. En plus de ces investissements directs, en tant qu'acteur des solidarités territoriales, le Dépar-

tement a continué d'accompagner les collectivités drômoises dans le financement de leurs projets, avec une intervention à hauteur de **30,4M€**. Avec ce niveau d'investissement historique, qui représente autant de commandes pour des entreprises locales (environ 70 % des marchés publics du Département sont attribuées à des entreprises drômoises ou ardéchoises), le Département affirme son rôle d'acteur majeur de la relance économique et d'aménageur du territoire. Malgré un contexte socio-économique difficile, le Département a réussi, à mettre en œuvre les actions votées lors du budget 2022, tout en préservant des marges de manœuvre pour anticiper l'avenir.

Pour la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : « **Malgré un contexte d'incertitudes inédit, une inflation encore forte et une hausse des charges à caractère social, le Département continuera d'œuvrer au quotidien pour la qualité de vie des Drômois en assumant ses missions de protection des plus fragiles, en investissant fortement pour la jeunesse et dans les transitions environnementales et en soutenant le développement économique** ».

### **Budget 2023 : 145,2 M€ supplémentaires pour les Drômois**

Le budget supplémentaire s'élève à **145,2 M€**. Parmi les inscriptions nouvelles :

- Handicap : augmentation de 850 000 € du coût des transports des élèves handicapés (tarif indexé à l'arrêté préfectoral des taxis revalorisé cette année)
- Santé : complément de la subvention à la MDE de 1 500 557 € et 360 000 € pour la création du futur Centre médical départemental de santé
- Environnement : 188 880 € de subventions pour la gestion des ENS non départementaux
- Charges de fonctionnement : augmentation de 346 000 € en raison de l'inflation (nettoyage, maintenance, gardiennage...)
- Charges de personnel : augmentation de 1M€ notamment pour la revalorisation individuelle des agents sur leur régime indemnitaire et 1M€ d'ajustement de la rémunération des assistants familiaux en raison de la hausse du SMIC
- Finances : mise en réserve de 15 M€ de recettes des DMTO en vue d'un ralentissement des transactions immobilières cette année.
- ENS : dans le cadre des produits perçus et non affectés, réinscription de 5 824 141 € CP pour des acquisitions foncières et des travaux et aménagements d'ENS

En Autorisations de programme, on peut noter :

- Bâtiment : 640 000 € pour les travaux d'accessibilité pour les châteaux et divers collèges, 500 000 € pour la construction Maison des Solidarités de Romans,
- Eau : 1 758 200 € pour financer les aménagements des collectivités dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Avec le vote de ce budget supplémentaire, le budget global 2023 du Département s'élève à **964,3 M€**. Cette situation permet à la collectivité de poursuivre le mandat dans de bonnes conditions au regard des défis qui l'attendent. Dans le contexte actuel incertain, avec une inflation toujours présente, une baisse attendue des DMTO et une hausse des dépenses sociales, le Département anticipe des chocs conjoncturels. La bonne gestion financière de la collectivité permet toutefois d'être au rendez-vous de la relance avec un niveau d'investissement historique, d'assumer ses politiques publiques et d'affirmer son rôle de chef de file des solidarités humaines et territoriales.